

BULLETIN MUNICIPAL

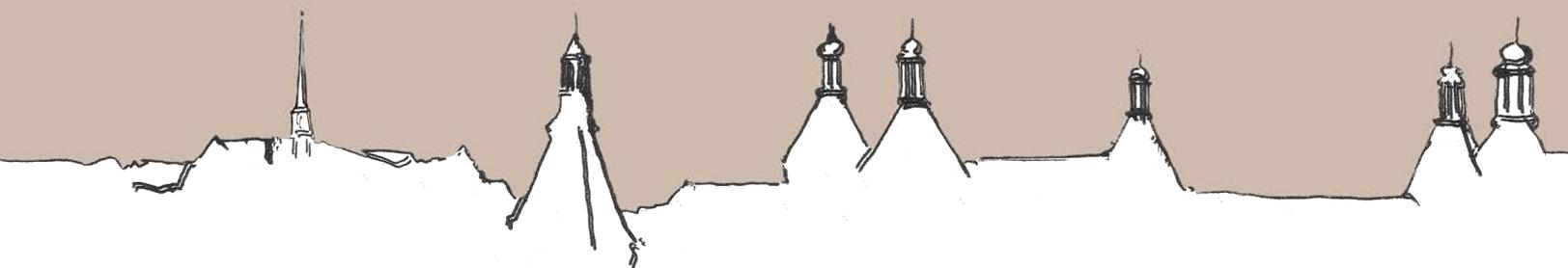
Saint-Fargeau et Septfonds

2ème semestre
2024

N°9



Sommaire



Le mot des Maires	03
Vie locale	04
• Le ru du Bourdon	
• Le camping de la Calanque	
• Les Journées du Patrimoine	
• L'association Histoire et Patrimoine	
• Le club des jeux variés	
• Le cinéma	
• Don du sang	
• La nouvelle station d'épuration de Breuil-Ambert	
• L'accueil de jour à l'EHPAD	
• Portage des repas par la résidence du Moulin de l'Arche	
• Colis de Noël et thé dansant	
• Saint-Farg'OPTIC et Saint-Farg'AUDIO	
• Le Picoussiau Théâtre	
• L'association des petits points en Puisaye	
• Le Comité des Fêtes	
• Les Restos du Coeur	
• Les nouveaux prêtres	
• Les enfants de la Résistance débarquent à Saint-Fargeau	
• Halloween	
• Le cabinet médical	
• Le gymnase	
• Hôtel « Le Relais du Château »	
• La brasserie	
• La galerie photo du passage de la Flamme Olympique	
• Les marchés de Noël	
Le saviez-vous ?	27
• Le Family Bus, un service de proximité	
• Les déchets verts	
• Le recensement	
• Le tri des déchets	
Synthèse des réunions du Conseil Municipal	32
Le carnet	38

Le mot des Maires



Chers habitants de Saint-Fargeau et Septfonds,

En dépit d'une météo mi-figue mi-raisin, 2024 a été féconde en événements festifs et la fréquentation s'est montrée à la hauteur de nos espérances. Qu'il s'agisse de l'Electrogreen Festival (2500 entrées), du Mammouth Fest (9000), du passage de la Flamme Olympique (plus de 6000 personnes), des Apéro Concerts, des vide-greniers, des expositions, toutes les animations de ces derniers mois, orchestrées par nos associations, ont connu un vif succès. Merci à toutes celles et tous ceux qui ont donné leur temps, leur énergie et leur sourire pour faire vivre nos rues.

La saison d'hiver a commencé en beauté et en lumière avec le marché de Noël, toujours prisé pour la qualité des articles proposés par les artisans, artistes et producteurs locaux. En janvier, la cérémonie des voeux du maire et celle des voeux de la communauté de communes se dérouleront dans notre gymnase entièrement rénové.

L'année 2025 verra aussi l'aboutissement de plusieurs projets municipaux, qui donnera lieu à l'inauguration de bâtiments publics emblématiques... on ne vous en dira pas plus ! Au programme encore, la poursuite de la réhabilitation de notre patrimoine bâti, des activités sportives, culturelles, récréatives... pour tous les âges et tous les goûts.

2025 sera également pour Saint-Fargeau et Septfonds l'année du recensement de la population. Nos agents recenseurs seront à pied d'oeuvre du 15 janvier au 15 février. Merci de leur réserver le meilleur accueil.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et du bonheur pour l'an qui vient.

Dominique Charpentier

A stylized signature in black ink.

Annie Garrioux-Rivoal

A stylized signature in black ink.

Vie locale



LE RU DU BOURDON

Les travaux de restauration de la continuité écologique du ru du Bourdon, localisés sur la commune de Saint-Fargeau, ont dû être interrompus depuis le mois de juillet en raison de contraintes techniques et hydrauliques.

En effet, la poursuite des opérations est conditionnée à la réalisation préalable d'une intervention sur un ouvrage du barrage du lac du Bourdon par les Voies Navigables de France (VNF) afin de réduire le débit du cours d'eau au minimum biologique (Soit environ 45l/s). Les débits actuels, bien supérieurs à ce seuil, exposent les équipes en charge des travaux à des risques importants et rendent les travaux dans le lit du cours d'eau particulièrement délicats, voire dangereux. Par conséquent, la seconde phase des travaux de restauration est désormais envisagée pour l'année 2025.



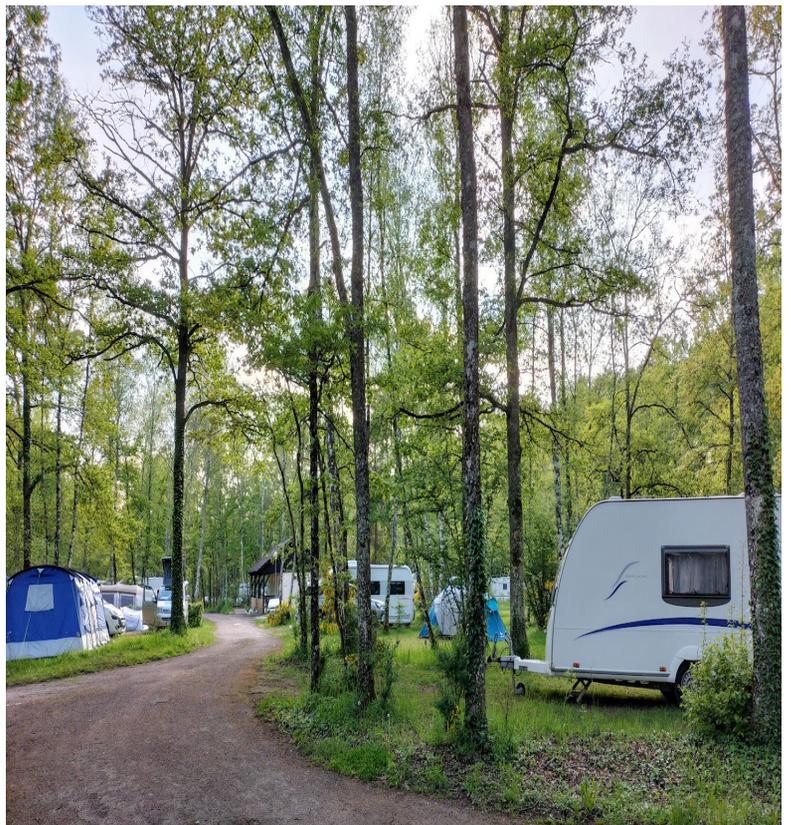
Vie locale



LE CAMPING DE LA CALANQUE

Malgré une météo capricieuse, les campeurs ont été au rendez-vous. Ils sont venus de France, d'Europe et de plus loin encore ... Canada, Etats-Unis, Nouvelle-Zélande et Colombie. Les Allemands composent une grande partie de la clientèle étrangère.

Le camping est une étape vers l'Ouest ou vers le Sud pour les vacanciers qui viennent dans un premier temps pour visiter Guédelon mais en découvrant une fois sur place la richesse touristique de la Puisaye, ils choisissent de plus en plus de prolonger leur séjour. Pour le mois d'août, le nombre de nuitées est supérieur à celui du mois d'août 2023. Le cadre naturel et la tranquillité du lieu ainsi que les nouvelles infrastructures séduisent les campeurs. L'année 2025 avec ses nombreux ponts s'annonce prometteuse ...



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Le 21 septembre, la Mairie et le Musée de l'Aventure du Son ont ouvert leurs portes au public à l'occasion des journées du patrimoine.

Les visiteurs sont venus nombreux découvrir les locaux restaurés sur les deux sites. L'histoire de la Mairie de Saint-Fargeau a été retracée avec talent par l'Association Histoire et Patrimoine, et le fruit de ces travaux de recherche est désormais exposé dans le hall de la mairie, en visite libre toute l'année.



Vie locale

L'ASSOCIATION HISTOIRE ET PATRIMOINE

L'association " Histoire et Patrimoine de Saint-Fargeau " ravie du succès de son exposition d'automne " Saint-Fargeau d'hier... à aujourd'hui " !

Avec plus de 300 visiteurs, le bilan de cette exposition portant cette année sur le bâti de la ville, a été plus que satisfaisant. Dans la galerie des arcades du musée de l'Aventure du Son, du 20 octobre au 3 novembre dernier, le public a pu se rendre compte, à partir des nombreuses photos commentées, de l'évolution urbaine et sociologique de nos deux villages, Saint-Fargeau et Septfonds.

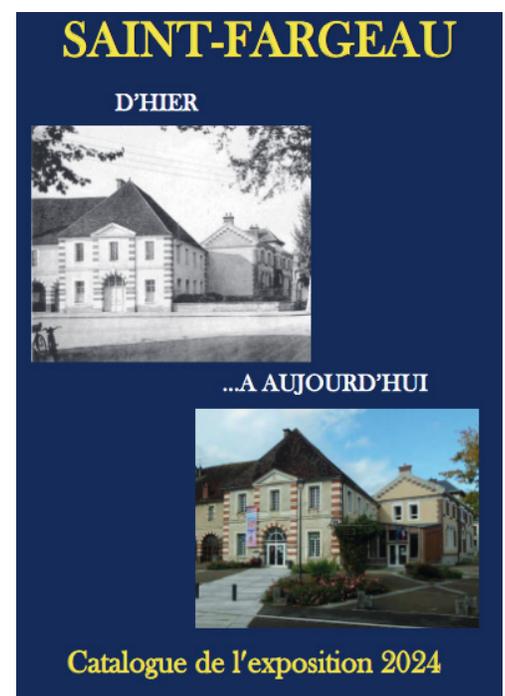
Que de modifications au fil du temps ! Ici disparaît un moulin, là, l'aspect d'une place ou d'une avenue se métamorphose. Ici, les vitrines d'un commerce, d'un atelier ou d'un restaurant se modifient. Là, un champ devient cimetière. La gare depuis longtemps désaffectée a laissé place un temps à un restaurant... Le nom des rues n'échappe pas non plus au changement. Qu'est devenue la rue de la Liberté ? Et la place royale ?

Pour beaucoup, cette exposition a été l'occasion de bavarder et d'échanger des souvenirs, d'évoquer ensemble des histoires du passé. Un véritable voyage mémoriel pour les anciens et un moment convivial pour tous !

Afin de pérenniser son travail et vu l'intérêt porté par les visiteurs, en particulier par les Fargeaulais, aux 19 panneaux exposés, l'association a décidé d'éditer un catalogue de l'exposition que chacun pourra confortablement feuilleter chez soi.

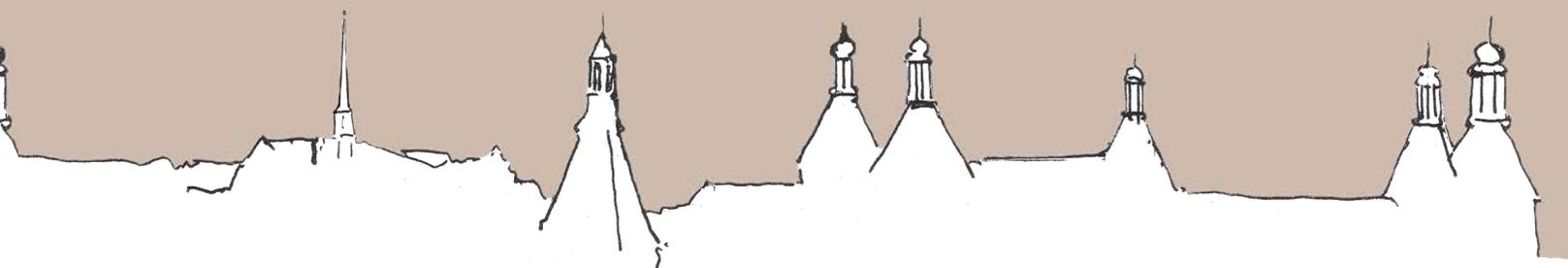
En ce premier dimanche de novembre, c'est avec un petit pincement au coeur que notre association Histoire et Patrimoine de Saint-Fargeau a clos son exposition au musée de l'Aventure du Son. Mais ne voulant pas en rester là, elle a convenu de la prolonger à l'EHPAD jusqu'à fin novembre pour en faire profiter ses résidents et leurs familles.

Et pour aller plus loin ..., l'ancienne maire d'Hermeskeil ayant eu connaissance par la presse de l'exposition, suggère de la renouveler en Allemagne ! Belle idée qui fera sans aucun doute son chemin.

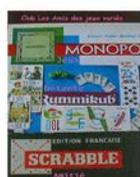


Françoise van Zon-Bourgeois, Secrétaire

Vie locale



LE CLUB DES JEUX VARIÉS



ASSOCIATION DES JEUX VARIÉS
Centre Culturel 6 Rue Calmette Guérin
89170 Saint-Fargeau

Octobre 2024

Madame, Monsieur,

LE MARDI 3 JUIN 2025

Notre Club organise une journée voyage au printemps 2025,

Avec le programme suivant:

Départ en matinée de Saint-Fargeau et route vers Nevers, Apremont sur Allier (labellisé « Un des plus beaux villages de France »).

Découverte du site d'Apremont (Abords du Château, Exposition, Parc floral, Musée des attelages).

Déjeuner croisière sur la péniche « Le Latéral » et promenade sur l'Allier sauvage (3h30 de promenade).

En après-midi, route en direction de Sancerre pour une dégustation de vin.

Route du retour et arrivée à Saint-Fargeau en soirée.



Le prix varie de 84 à 102 € selon le nombre de participants (à payer en 1 ou 5 fois).

Pour tout renseignement ou inscription :
Mme Thérèse HORREIN 03.86.74.11.04 ou 06.63.32.72.36 ou mél
pierre.horrein@orange.fr
ou M. Bernard COLLOT 03 86 74 34 23

DON DU SANG

Le 17 août dernier, le Rotary Club de Puisaye Forterre organisait aux côtés de l'Établissement Français du Sang (EFS) la collecte « Mon sang pour les autres ».



Si cette deuxième édition a connu une moindre affluence que celle de 2023 (36 donneurs, 31 prélevés, 4 nouveaux donneurs), l'EFS n'en souhaite pas moins reconduire cette action en 2025 et remercie tous les participants.

LE CINÉMA

Le 14 septembre dernier, Charlotte Soyez, exploitante cinéma en devenir, a proposé une soirée de projection de courts-métrages sur le thème du sport.

Une quarantaine de personnes étaient présentes, venant de divers villages (Lainsecq, Treigny, Saint-Sauveur, Rogny-les-7-écluses et Saint-Fargeau).

L'évènement a été apprécié et le souhait que d'autres soirées de ce type soient organisées a été exprimé.

La prochaine est en préparation pour janvier. Elle commencera par une réunion d'information et de consultation sur le projet de rénovation du cinéma. Elle sera suivie par une projection de court-métrage organisée par Charlotte Soyez sur le thème du voyage.

"7 FILMS, 7 SPORTS"
*projection de courts-métrages
à la salle du Boisgelin*



SAMEDI 14 SEPTEMBRE - 20H
fiction - animations - documentaires

*Place du Boisgelin
89170 - Saint-Fargeau en Puisaye*

*prix libre - sans réservation
à partir de 8 ans*

photo d'espèce de court-métrage

Vie locale



LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE BREUIL-AMBERT

Le lotissement BREUIL-AMBERT a inauguré sa nouvelle station d'épuration, le 4 octobre dernier, en présence des entreprises, des copropriétaires et de Monsieur Charpentier Maire de Saint-Fargeau.

Le « domaine de Breuil-Ambert » a vu le jour en 1967, à la création cela n'était que des résidences de vacances (ouvertes d'avril à octobre). Une évolution en 1975 a été importante, suivant un arrêté de Monsieur le Préfet de l'Yonne du 5 décembre 75, Breuil-Ambert a été placé sous le régime d'un lotissement : quartier à part entière de la Commune de Saint-Fargeau, inscrit dans le Plan local d'urbanisme.

Aujourd'hui le lotissement « Domaine de Breuil-Ambert » c'est : 40 habitations en résidence principale soit environ 70 habitants, 25 résidences secondaires et 20 parcelles restant à construire. Situé à 7 kms^{1/2} du centre bourg, les infrastructures existantes pour l'assainissement et l'eau potable sont restées en gestion privée grâce à l'association des copropriétaires (ASL Domaine Breuil-Ambert).

Les voies d'accès du lotissement ont été réintégrées en 1993 dans la voirie communale de Saint-Fargeau. Dès 2014, le bureau des copropriétaires a travaillé sur la réhabilitation de la station d'épuration, mais des contraintes d'études, de formalités administratives ont stoppé et retardé le projet, de nombreuses fois.

Avec l'aide de la municipalité de Saint-Fargeau et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie de Sens, nous avons réussi en partenariat avec le cabinet d'études Berest de Dijon, après 7 années de réunions, discussions, projets ... à obtenir :

1. La faisabilité de la réhabilitation du réseau d'assainissement (datant des années 70) et la construction d'une nouvelle station d'épuration en filière végétalisée (la station d'origine étant hors service depuis 2016).

2. Le financement à hauteur de 50% par subvention - aide de l'état des travaux s'élevant à 1 million d'€uros. Le reste du financement a été assuré par les copropriétaires soit 500 000 €.

Les travaux ont commencé en octobre 2023, sous des conditions météorologiques défavorables, pour être à ce jour, en phase finale d'achèvement. L'entreprise AXAN TP agence de Bléneau a réalisé la réhabilitation du réseau, sans perturbations pour les habitants, aucune coupure de réseau, aucune gêne.

L'entreprise ERSE de Rochecorbon (37) a réalisé la nouvelle station en fonctionnement depuis mars 2024, seuls quelques détails restent à régler. Cette nouvelle station est constituée de 3 bassins filtrants plantés de roseaux qui sont des écosystèmes à part entière, complexes, où l'activité mécanique et biologique est la base du procédé épuratoire.

Vie locale



Chaque bassin est composé de filtres verticaux saturés avec une superposition de couches filtrantes soit un apport de 1000 m³ environ de terrassement issu des carrières de Courson.

En amont, un dégrilleur automatique vertical protège les bassins des gros déchets dont la présence pourrait compromettre leur valorisation agricole et colmater les dispositifs d'alimentation des 3 filtres.

Les eaux filtrées vont dans la zone de rejet végétalisée par des joncs et des saules pour l'infiltration des eaux traitées. Le trop plein rejoint les eaux pluviales des fossés de Puisaye.

À une époque où l'écologie est fondamentale, nous sommes heureux grâce à la participation de tous les copropriétaires, le bureau de l'ASL, le syndicat professionnel GIMS de Clamecy, la municipalité ainsi que tous les intervenants sur le site d'avoir mené à terme cet important chantier nécessaire et obligatoire au bien-être de tous, et où la zone humide reconstituée est déjà l'habitat de batraciens, insectes, oiseaux et canards, ...

La commune de Saint-Fargeau a fait réaliser la première tranche des travaux de voirie du lotissement dès l'achèvement de nos travaux, la réfection se poursuivra sur les prochaines années.

La présidente de l'Association Syndicale des Propriétaires Breuil-Ambert



Vie locale



L'ACCUEIL DE JOUR À L'EHPAD

L'accueil de jour est un dispositif offrant une prise en charge en journée destinée aux personnes âgées résidant à domicile. Il s'adresse aux séniors de + de 60 ans en perte d'autonomie, le plus souvent atteint de troubles cognitifs en lien avec une maladie neurodégénérative (maladie d'Alzheimer ou apparentée).

L'Accueil de jour itinérant de Saint-Fargeau, présent également sur les sites de Champcevais et Charny, accueille en journée (9h30-16h) des personnes résidant dans un périmètre de 20kms autour de chacun des trois sites d'accueil. Les transports sont réalisés depuis le domicile jusqu'à la structure, par l'équipe de l'accueil de jour. Les personnes accueillies se voient proposer des activités permettant de préserver ou de restaurer un potentiel d'autonomie (stimulation cognitive, bien-être et estime de soi, sorties culturelles, activités physiques, ateliers thérapeutiques comme la cuisine, la gym douce, la restauration de meuble, ...). Nous permettons également aux proches des personnes accueillies, de bénéficier de moments de répit, mais aussi de temps d'écoute et de conseils à domicile délivrés par notre équipe composée d'une ergothérapeute, une diététicienne et une psychologue. N'hésitez pas à contacter l'EHPAD de Saint-Fargeau pour plus de renseignements au **03.86.74.00.85** ou par mail à animation@ehpad-stfargeau.fr.



PORTAGE DES REPAS PAR LA RÉSIDENCE

Nous vous rappelons que la Résidence du Moulin de l'Arche propose un service de portage de repas à domicile, sur Saint-Fargeau et Septfonds.

Les régimes spécifiques sont pris en compte. Il est aussi possible de déjeuner sur place, pour partager un moment de convivialité (environ 9 euros le repas).

Pour tout renseignement et/ou inscription :
03 86 74 00 85 du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

COLIS DE NOËL ET THÉ DANSANT

Pour mieux répondre aux besoins de nos aînés, nous avons procédé à un sondage afin de savoir s'ils préféreraient un colis ou un repas pour la fin de l'année.

Sur 293 courriers, nous avons reçu 223 réponses. Une grande majorité préfère un colis (174 réponses favorables contre 49 pour le repas). Ainsi, le colis est retenu et comme cette année, un après-midi festif (thé dansant) sera organisé au mois de Février 2025. La municipalité et le CCAS vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année.

Vie locale

SAINT FARG'OPTIC ET SAINT FARG'AUDIO

Du nouveau dans le domaine de la santé grâce à un de vos commerçants à Saint-Fargeau depuis le 15 septembre 2024 ! Votre opticien Saint Farg'OPTIC a ouvert un tout nouveau centre auditif Saint Farg' AUDIO.

Situé au 4 rue des lions à la même adresse que le magasin optique, notre laboratoire est dédié à la santé auditive et à l'amélioration de la qualité de vie de nos patients. Nathan, l'audioprothésiste qualifié et passionné par son métier qui vous recevra au centre s'engage à vous offrir des services personnalisés et de haute qualité.



Nos Services :

- **Tests auditifs complets :** Évaluation précise de votre audition pour déterminer vos besoins spécifiques.
- **Appareils auditifs :** Sélection, vente, adaptation et réglage d'appareils auditifs de dernière génération.
- **Suivi et maintenance :** Entretien réguliers et ajustements pour garantir une performance optimale de vos appareils auditifs.
- **Conseils en audition :** Informations et recommandations pour préserver et améliorer votre audition.

Vous pouvez facilement prendre rendez-vous en ligne **via Doctolib** en quelques clics ou **via ce QR code** ou par téléphone au **07.44.89.49.41** ou au **03.86.74.37.27**.



SAINT FARG AUDIO Votre partenaire de confiance pour une meilleure audition.



Vie locale



LE PICOUSSIAU THÉÂTRE

Comme chaque année, et je l'en remercie, le public a répondu présent à notre programme pour partager nos soirées de spectacle... et d'après spectacle ! ...

J'ai une grande pensée pour Reine Grand qui nous a quittés. Elle a été la costumière des petits et des adolescents du Picoussiau Théâtre. Elle n'a jamais raté un spectacle des enfants, des adolescents et des adultes ! Sans compter qu'elle faisait aussi, certaines fois, la cuisine pour les adultes en



période de stage et savait aider, coudre, accueillir et même tenir la caisse lorsque je le lui demandais ! Alors pour elle, des bisous, des anges et j'espère des rires de mon prochain spectacle 2025. Je prépare avec les comédiens et comédiennes inscrits au Picoussiau Théâtre trois nouvelles pièces, qui, j'espère, donneront des sourires et des rires. Nous vous en dévoilerons les dates et les titres le moment venu. D'ailleurs, si des personnes veulent nous rejoindre et s'essayer sur les planches, c'est encore possible en ce début d'année.



Florent Amar

L'ASSOCIATION DES PETITS POINTS EN PUISAYE

L'exposition de l'association des petits points de Puisaye au château de Saint-Fargeau pendant les vacances de la Toussaint s'est extrêmement bien déroulée comme chaque année.

De nombreux visiteurs du château ont pu profiter des articles et accessoires variés cousus mains par les bénévoles de l'association. Ce fût l'une des meilleures occasions pour faire plaisir à ses proches et offrir des cadeaux uniques et faits mains. Vous pourrez d'ailleurs venir admirer en mairie le tableau réalisé pour les Jeux Olympiques de 2024 en points de croix représentant les sports et les associations présentes à Saint-Fargeau.



Vie locale

LE COMITÉ DES FÊTES



Après un moment de repos, le Comité des fêtes de Saint Fargeau repart de plus belle avec une nouvelle équipe.

Une première participation avec le Comité de Jumelage Saint-Fargeau Hermeskeil avec un lâcher de ballons aux couleurs des deux pays, a relancé son activité.

Ensuite, le Comité a organisé le 27 octobre, un repas dansant à l'Auberge du Lac animé par « Duo musette ».

Le soleil et la météo très clémente ont permis aux 70 participants, très heureux de se retrouver, de prendre l'apéritif sur la grande terrasse de l'auberge avec vue sur le lac du Bourdon. La journée s'est déroulée entre coups de fourchette et pas de danse dans une ambiance festive.

Tout le monde est reparti avec de la musique plein la tête en espérant revenir au prochain repas dansant.

Plusieurs projets sont en cours :

Le Comité souhaite fêter le Beaujolais nouveau, chaque année, le 3^{ème} jeudi du mois de novembre.

Une sortie cabaret est prévue un dimanche midi, début 2025, dont la date reste à définir, avec transport en car.

Suite au succès du repas dansant, les « années 80 » serait le thème du prochain rendez vous.

Omelette géante et autres surprises sont en réflexion.

Le Comité accueille tous les bénévoles qui veulent se joindre à nous pour animer le village.

*Jean-Louis Santerre, les fleurs du Beffroi, président
David Geneau, la Balade Gourmande, trésorier
Annie Nicolas, secrétaire.*



Vie locale

LES RESTOS DU COEUR

La campagne d'été est terminée. Une cinquantaine de familles ont été accueillies, soit plus de 100 personnes, en majorité des familles monoparentales, puis des retraités avec de faibles revenus, des jeunes en recherche d'emploi et bien souvent sans moyen de locomotion, et aussi des sans abri ...

Ces personnes viennent de toute la Puisaye de Charny à Saint-Amand. La campagne d'hiver a débuté le 21 Novembre dans nos nouveaux locaux, rue Calmette GUERIN. Nous remercions vivement Monsieur Dominique CHARPENTIER, maire de Saint-Fargeau et son équipe municipale, qui mettent à notre disposition un local entièrement refait à neuf, pour accueillir nos bénéficiaires dans de meilleures conditions. Les inscriptions (selon un plafond de ressources) se font le mercredi matin de 11 heures à midi. La distribution alimentaire a lieu le jeudi matin.



« Vous vous trouvez démunis pour diverses raisons, nous pouvons vous aider ! »

N'hésitez pas à venir nous rencontrer, vous serez accueillis dans un cadre chaleureux et convivial. Si vous avez un peu de temps libre, c'est avec plaisir que nous acceptons de nouveaux bénévoles.

LES NOUVEAUX PRÊTRES

Horaires des **messes de minuit** :

- le 24 décembre Réveillon à 19h à Saint-Fargeau
- le 25 décembre Noël à 11h Treigny



Vie locale

LES ENFANTS DE LA RÉSISTANCE DÉBARQUENT À SAINT-FARGEAU

C'est à 4h30 que les premiers techniciens sont arrivés ce vendredi 22 novembre aux abords de la Ferme du Château de St Fargeau. Après plusieurs semaines de tournage en Bourgogne, l'équipe du prochain film de Christophe Barratier (réalisateur des Choristes) a posé ses valises pour plusieurs jours à la Ferme du Château de St Fargeau.



Le film produit par Axel Film Production est l'adaptation d'une série de bandes dessinées écrite par Benoît Ers et Vincent Dugommier. L'histoire, située pendant l'occupation, est principalement incarnée par trois jeunes protagonistes – François, Eusèbe et Lisa – dans un village de la France rurale occupée par une division de la Wehrmacht. Ensemble, d'abord par jeu et par bravade, ils se lancent dans des actions qui, peu à peu, s'avèreront les premiers pas de ce qu'on appellera la résistance. Ils utilisent leur ingéniosité pour contrecarrer les plans des nazis, transmettre des messages secrets ou encore aider les prisonniers de guerre à s'évader. Tout en restant clandestins, ils incarnent un courage et une détermination propres à réveiller les antagonismes villageois, illustrant les complexités humaines dans un contexte d'occupation. À travers leurs aventures, les enfants découvrent des vertus comme la solidarité et le courage, tout comme ils se voient confrontés aux lâchetés et aux compromissions. Au fil de l'histoire, leurs engagements de plus en plus sérieux les placent au cœur de la lutte pour la liberté et la justice et – in fine – pour la libération.

Parmi les nombreuses têtes d'affiches nous pouvons citer Artus, Pierre Deladonchamps, Leslie Medina, Julien Pestel et Julien Arruti, mais aussi Gérard Jugnot qui retrouve son réalisateur 20 ans après Les Choristes. Cependant les rôles principaux sont interprétés par des jeunes comédiens en herbe âgés de 11 à 13 ans, les noms de Lucas Hector, Nina Fildbrandt, Octave Gerbi, Paul Ducloux, Octave Boissière et Gaspard Lacorne ne vous évoquent peut-être encore rien mais cela va bientôt changer... L'arrivée du tournage à St Fargeau va, comme dans toutes les villes et villages où il passe, sans doute dynamiser l'activité locale. Car une équipe de 90 techniciens, c'est autant de personnes à loger, nourrir et qui profitent aussi des activités locales. Sortie prévue en Janvier 2026, en attendant de découvrir ce premier volet au cinéma, pourquoi ne pas se replonger dans l'un des 9 tomes déjà parus de la bande-dessinée !



Vie locale

HALLOWEEN

Dans l'après-midi du 29 octobre à l'EHPAD de Saint Fargeau, l'association **VIVRE ST FARGEAU** a organisé diverses décorations sur le thème Halloween avec la participation des enfants, de leurs parents et des résidents.

Ces activités intergénérationnelles couronnées de succès ont permis de changer le quotidien des résidents et de divertir les enfants. Suite à cet après-midi, nous leur avons donné rendez-vous le 31 octobre à l'EHPAD pour le départ du défilé d'Halloween. Comme d'habitude, les commerçants et les habitants ont joué le jeu pour remplir les paniers et apaner les enfants au cours de la traditionnelle chasse aux bonbons. Merci à tous de votre participation et rendez-vous à l'année prochaine.



LE CABINET MÉDICAL

Les médecins de la Maison de Santé Amandinoise vous proposent des consultations au **9, place des Bénédictines à Saint-Fargeau**.

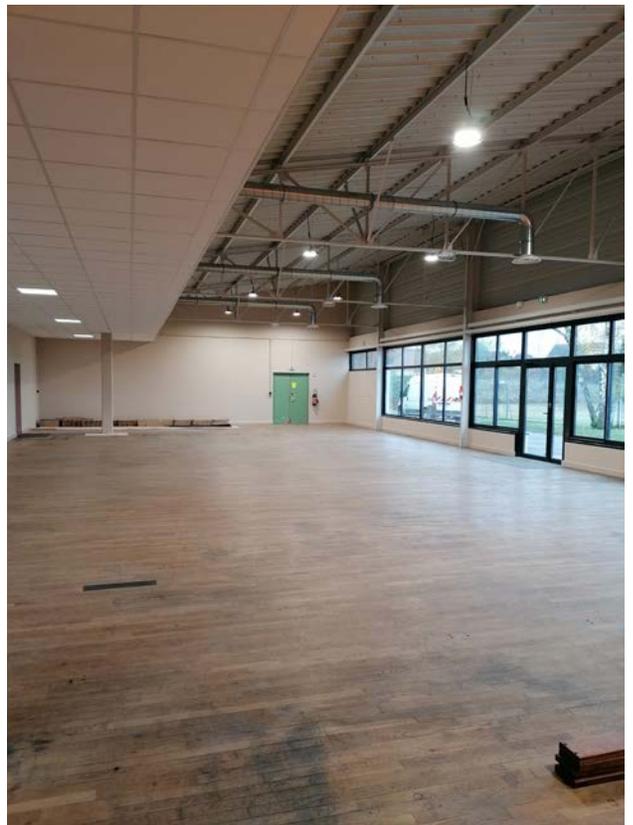
Renseignements et rendez-vous au **0386391888**.

Vie locale

LE GYMNASE

Le gymnase rénové accueillera **les cérémonies des vœux** :

- de la Communauté de Communes de Puisaye Forterre **le jeudi 16 janvier à 18h30**
- du Maire **le samedi 25 janvier à 18h30**



Vie locale

HÔTEL LE RELAIS DU CHÂTEAU



Mi-août, l'Hôtel [Le Relais du Château](#) a connu un nouveau tournant avec l'arrivée de nouveaux gérants : Bertrand Muller et Gabriel Lenfant. Si le relais historique, un véritable authentique Relais de Poste du XIIIe siècle, plonge ses visiteurs au cœur de l'Histoire dès les premiers pas, il ne perd rien de son esprit chaleureux et accueillant sous leur direction. En effet, l'équipe en place, notamment la directrice Valérie Balestrino, reste inchangée, garantissant ainsi la continuité de la qualité du service qui fait la réputation de l'établissement.

Des gérants ancrés localement

Si Bertrand Muller et Gabriel Lenfant ont pris les rênes de l'hôtel, ils continuent également à exercer leurs métiers respectifs. Leur volonté est de donner un nouvel élan au Relais du Château et de renforcer son rôle de centre d'accueil pour tous types de séjours tout en élargissant ses activités et ses services. L'hôtel, fidèle à ses traditions séculaires, reste un lieu privilégié pour l'accueil de groupes allant jusqu'à 60 personnes. Que ce soit pour des événements professionnels, des séjours de loisirs ou des moments en famille, Le Relais du Château continue d'offrir un cadre unique où l'Histoire se mêle à la convivialité et à l'authenticité. Le Relais s'ouvre sur l'avenir avec plusieurs initiatives destinées à dynamiser l'activité, notamment pour les habitants de Saint-Fargeau et des alentours.



Une nouvelle dynamique : brunchs et événements à venir

Parmi les nouveautés qui marquent le début de ce nouveau chapitre, le lancement du brunch mensuel. Le premier, qui a eu lieu fin octobre, a remporté un franc succès. Le brunch spécial Noël du dimanche 8 décembre, déjà complet avec 60 réservations, montre l'enthousiasme de la clientèle pour ces rendez-vous conviviaux. Ces événements sont ouverts à tous, locaux comme visiteurs, et permettent de découvrir l'hôtel autrement, dans une ambiance détendue et festive. En 2025, un nouveau projet devrait encore

enrichir l'offre de l'hôtel : l'ouverture du bar de l'Hôtel. Ce nouvel espace permettra aux habitants de Saint-Fargeau et aux visiteurs de profiter d'un moment agréable autour d'un verre, en toute tranquillité, soit près de la cheminée, soit sur la terrasse. 2025 s'annonce comme une année riche en événements qui feront découvrir (ou redécouvrir) Le Relais du Château sous un jour nouveau. Entre histoire, convivialité et projets novateurs, il se positionne comme un lieu incontournable de la région, où il fait bon séjourner... et revenir.

NB : le Relais du Château sera fermé du 15 décembre au 15 mars pour congés annuels. Suivez nos actualités et nos événements sur la page Facebook « [Le Relais du Château](#) ».



L'équipe de l'Hôtel Le Relais du Château

Vie locale

LA BRASSERIE



RESTAURANT
LA BRASSERIE
A SAINT-FARGEAU

Venez découvrir un restaurant chaleureux où vous pourrez déguster de délicieux plats.

HORAIRES
Du jeudi midi au lundi soir
12 h - 14 h / 19 h - 21 h

Menu du jour uniquement le midi 15 €



Rue Michel Lepelletier
89170 Saint-Fargeau
06.82.82.91.93

la.brasserie89@gmail.com

Mika et Aurélie vous accueillent dans leur restaurant « La Brasserie » face au château, du jeudi midi au lundi soir.

Cuisine traditionnelle et faite maison pour le côté restaurant et charcuterie à l'ancienne/traiteur pour le côté boutique.



TRAITEUR
LA BRASSERIE
A SAINT-FARGEAU

Privatisation du restaurant pour vos événements de 15 à 40 personnes
baptême, anniversaire, soirée entre amis, repas d'affaires, en famille
Service et cuisine personnalisés



Rue Michel Lepelletier
89170 Saint-Fargeau
06.82.82.91.93

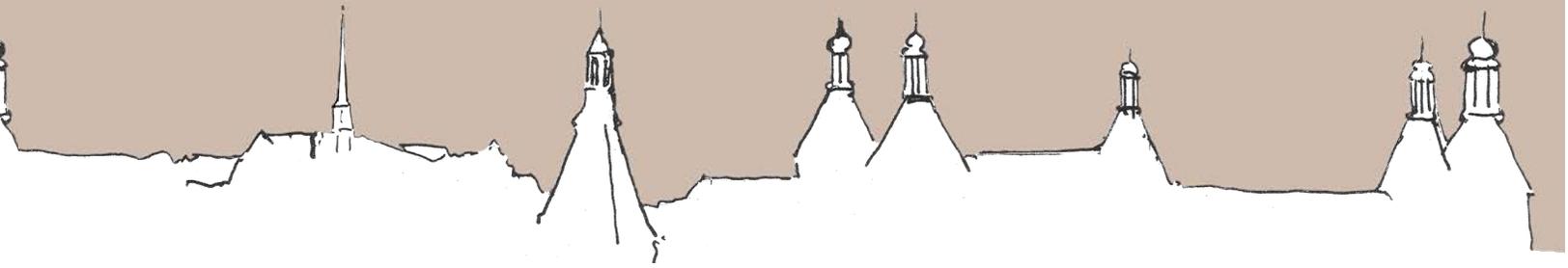
la.brasserie89@gmail.com

Vie locale

GALERIE PHOTOS DU PASSAGE DE LA FLAMME OLYMPIQUE JEUDI 11 JUILLET



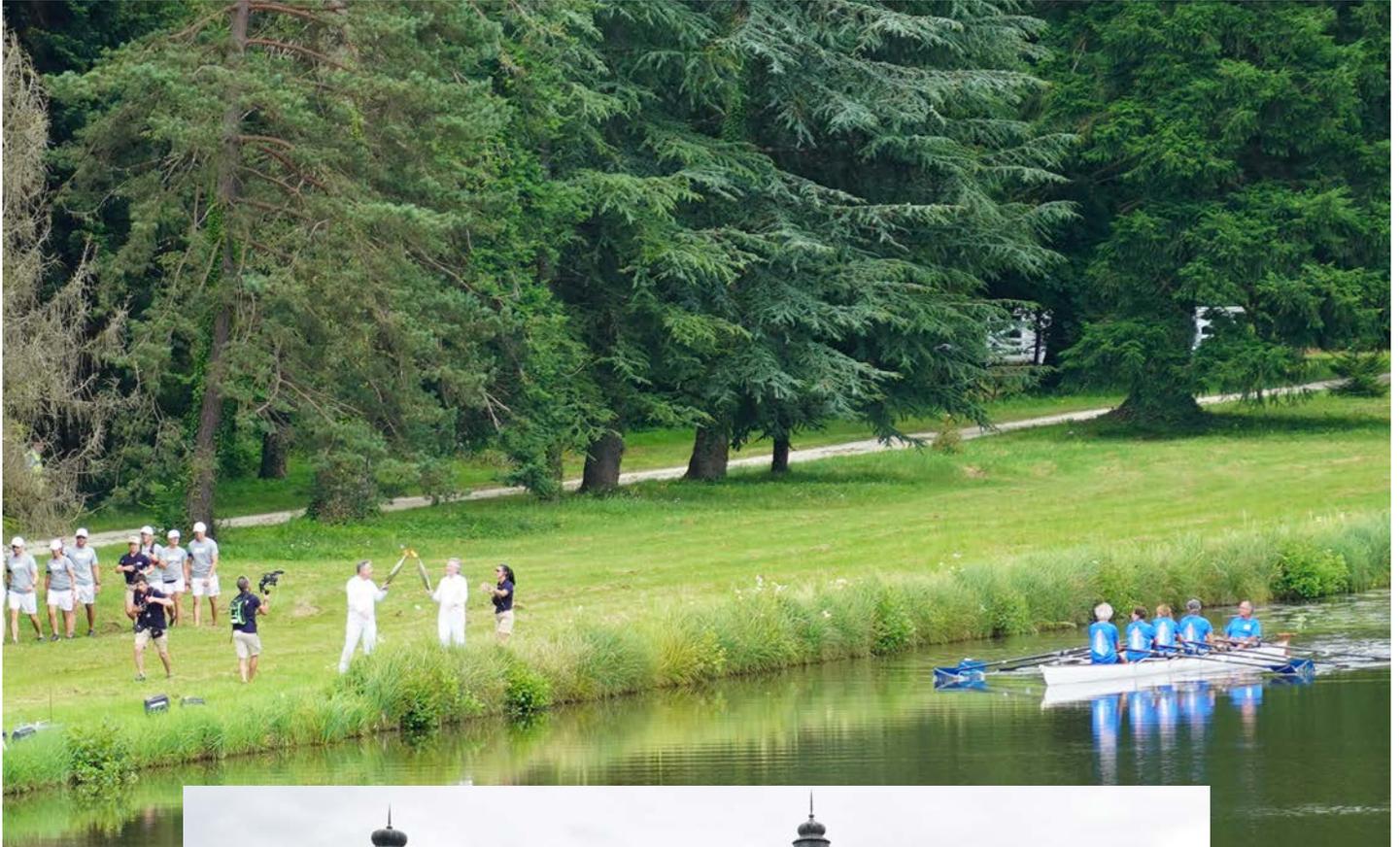
Vie locale



Vie locale



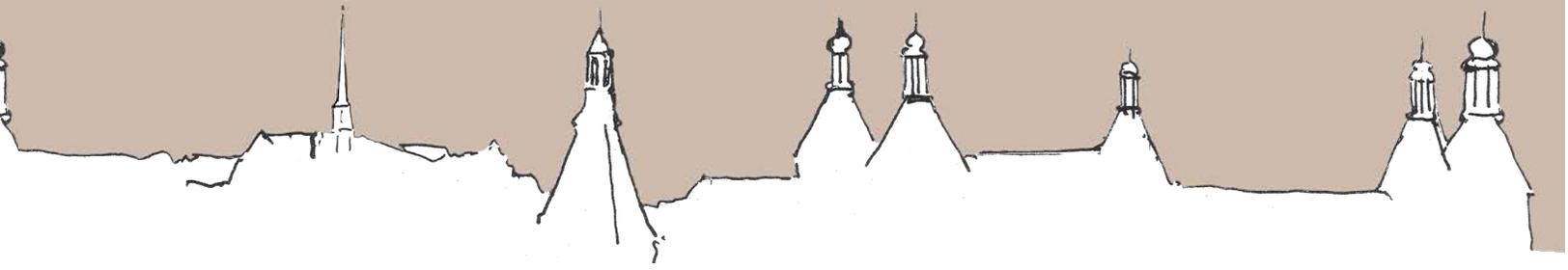
Vie locale



Vie locale



Vie locale



Vie locale

LES MARCHÉS DE NOËL

Cette année, le marché de Noël de Saint-Fargeau a été co-organisé entre la municipalité et l'association Vivre Saint-Fargeau.



**MARCHÉ DE NOËL
DE SAINT-FARGEAU**
1ER DÉCEMBRE 2024 - 10H À 17H - GYMNASÉ - ENTRÉE LIBRE

4^{ÈME} ÉDITION

ACTIVITÉS CRÉATIVES
10h à 12h - 15h à 17h

PRODUCTEURS LOCAUX
GASTRONOMIE

IDÉES CADEAUX
PÈRE NOËL

ORGANISÉ PAR LA MUNICIPALITÉ ET L'ASSOCIATION VIVRE SAINT-FARGEAU

Fidèle à son habitude, le Comité des Fêtes de Septfonds a joliment décoré son village et clôturé son marché par un beau feu d'artifice.



MARCHÉ DE NOËL

Venez découvrir les décorations de Noël de notre village de jour comme de nuit

**Samedi 14 décembre
de 14 h à 19 h**

SEPTFONDS
à 7kms de Saint-Fargeau 89170

Balade à poneys

Manège enfantin et Tir à la carabine

Présence de Monsieur Claus, le Père Noël de 17h à 18h30

Feu d'artifice 19 h 30

A vos crayons !
Dépôt des dessins au village du Père Noël du 1^{er} au 14 décembre midi pour les enfants jusqu'à 12 ans.
Tirage au sort le 14 décembre à 17 h.
Ouvert à tous !

Vin chaud, chocolat chaud, friandises
Petite restauration et buvette sur place

Renseignements et inscriptions
au 06 32 14 69 41

L'EPSN organisé par le Comité des Fêtes

Le saviez-vous ?

LE FAMILY BUS, UN SERVICE DE PROXIMITÉ

Les futures mamans et les enfants de 0 à 6 ans peuvent bénéficier des consultations gratuites du service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Conseil Départemental. Dorénavant, elles se déplacent au plus proche de la population sur des points de rencontre. Mise en place à Septfonds dès avril 2024 à raison d'une fois par mois, cette consultation itinérante est la plus fréquentée de Puisaye Forterre. Selon vos disponibilités, d'autres points de rendez-vous sont à votre disposition. Pour les familles non motorisées, un véhicule avec chauffeur, équipé de sièges bébé et enfant, peut vous accompagner à votre consultation.

Renseignements et rendez-vous au 03 86 44 42 02.



FAMILY BUS *84*onne
PMI

**Des consultations gratuites
près de chez vous**

POUR QUI ?
**Futurs parents
& enfants de 0 à 6 ans**

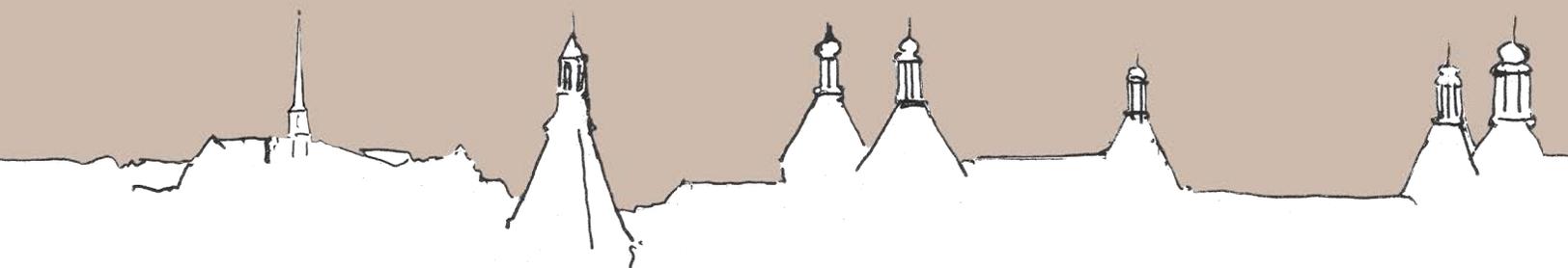
**AVEC UN
PROFESSIONNEL
DE SANTÉ**

**SUR
RENDEZ-VOUS**

**La PMI vous ÉCOUTE et
RÉPOND à vos QUESTIONS,
vous INFORME et vous CONSEILLE :**

- Suivi du développement de l'enfant : mesures, pesées, suivi des vaccinations
- Rythme de vie de l'enfant : sommeil, pleurs, alimentation
- Allaitement / diversification alimentaire
- Accompagnement à la parentalité
- Modes d'accueil : crèches, assistants maternels

Le saviez-vous ?



LES DÉCHETS VERTS

Pour rappel, il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, (article L541-21-1 du Code de l'environnement) comme l'ensemble de ses déchets ménagers.

Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée notamment quand le vent, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantités importantes. Brûler des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement.

La toxicité des substances émises est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets (plastiques, bois traités...).

Un **particulier n'a pas le droit de se débarrasser de cette façon de ses déchets verts**, secs ou humides, qu'il utilise un incinérateur de jardin ou fasse un feu à l'air libre.

Les déchets verts sont des végétaux de jardin (ou parc). Il s'agit des végétaux suivants :

- Herbe après tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Résidus de taille de haies et arbustes
- Résidus de [débroussaillage](#)
- Épluchures de fruits et légumes

Il est possible de les utiliser [en paillage ou en compost individuel](#) car ils sont biodégradables, c'est-à-dire qu'ils se décomposent avec le temps. Il est également possible de les déposer en respectant les règles mises en place par votre commune (déchetterie ou collecte sélective). Toutefois, des dérogations peuvent exister s'il n'y a pas de déchetterie ou de collecte sélective des déchets verts.

La personne qui brûle des déchets verts peut avoir à payer **une amende de 750 € maximum**. Si vous êtes incommodé par les odeurs, vous pouvez par ailleurs [engager la responsabilité de votre voisin pour nuisances olfactives](#).

Le saviez-vous ?



RAPPEL : RECENSEMENT DE LA POPULATION SUR LA COMMUNE DE SAINT-FARGEAU-SEPTFONDS DU 16 JANVIER 2025 JUSQU'AU 15 FEVRIER 2025

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Une lettre du maire (Dominique Charpentier) et maire déléguée (Annie Garrioux-Rivoal) sera déposée dans votre boîte aux lettres prochainement pour vous informer de l'opération de recensement, à laquelle chaque citoyen est tenu de répondre légalement.

COMMENT L'ENQUÊTE SE RÉALISE-T-ELLE SUR PLACE ?

Un agent recenseur assermenté ayant en charge votre secteur passe à votre domicile pour déposer, **soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres**, la notice internet sur laquelle figurent les identifiants de connexion pour répondre au questionnaire en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.

Vous êtes guidés pour répondre au questionnaire. La procédure est simple et rapide. Une fois le questionnaire terminé et envoyé, vous recevez un accusé de réception. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous distribue les questionnaires papier : une feuille de logement par foyer et un bulletin individuel par personne. Il les récupère plus tard après avoir fixé un rendez-vous. À préciser une enquête complémentaire (enquête Familles) servant à mieux connaître les familles d'aujourd'hui **pourra vous être proposée** et devra être remplie. (voir le bulletin municipal du 1er semestre)

Se recenser par internet vous permet de répondre facilement, sans avoir à fixer un rendez-vous à l'agent recenseur pour rendre les questionnaires papier.

L'Insee est le seul et unique organisme qui peut exploiter vos questionnaires. Il est donc impossible que vos informations soient utilisées pour un contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques liées au recensement sont anonymes. Comme toutes les personnes qui ont accès à vos questionnaires, votre agent recenseur est tenu au secret professionnel. Toutes vos réponses sont donc strictement confidentielles. Vos noms et prénoms ne sont utilisés que pendant la période d'enquête afin de s'assurer que personne n'est compté deux fois. Ensuite, ils ne sont pas conservés dans les bases de données.

Vous pouvez consulter les questions – réponses relatifs au recensement sur le même site www.le-recensement-et-moi.fr.

Le saviez-vous ?

LE TRI DES DÉCHETS



Tri des déchets : félicitations aux habitants de la Puisaye-Forterre

Le tri progresse en France. La Bourgogne Franche Comté est la 3^{ème} région qui trie le mieux ses déchets derrière la Bretagne et les Pays de la Loire.

En Bourgogne Franche Comté, nous sommes une des meilleures collectivités ! **Alors bravo à tous pour vos efforts sur le tri.**

Ces excellents résultats sont le fruit de l'engagement des habitants en matière de tri mais aussi de la mise en place en 2019 de la collecte des emballages en porte-à-porte en sacs jaunes. Ce changement de dispositif a été un franc succès et a permis, en facilitant le geste de tri de la population, de doubler les quantités d'emballages collectés et donc recyclés.

Le coût des déchets

La redevance n'a pas augmenté depuis 4 ans et n'augmentera pas en 2025.

Néanmoins, le coût des déchets est important et va augmenter dans les années à venir. En effet, ce coût est composé de la collecte (le camion qui ramasse les déchets) et du traitement (l'enfouissement, le recyclage ou la transformation en compost).

Le coût de la collecte augmente car comme pour les habitants, le prix du gazole augmente fortement depuis quelques années. L'entretien des camions nécessitent aussi d'engager des dépenses.

Le traitement est à la hausse également.

Collecte des déchets ménagers



Le podium du tri en France



En effet, la réglementation nous impose des mises aux normes du centre d'enfouissement des déchets de plus en plus exigeantes (installation de sécurité, maintenance et entretien du site, analyses supplémentaires, maîtrise des nuisances environnementales...).

De plus, les taxes prélevées par l'Etat sur l'enfouissement (la TGAP) augmentent chaque année (cf. notre encart en page 2).

Comment se décompose le coût des déchets ?

Chaque habitant du territoire produit 615 kg de déchets par an, soit plus d'une tonne pour un couple sans enfant.

Voici comment se décompose le coût d'une tonne d'ordures ménagères en % :



Et par rapport aux autres collectivités de l'Yonne ?

Il est difficile de se comparer car chaque collectivité a fait le choix d'un système différent.

Certains ont choisi la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, basée sur le foncier et donc sur la grandeur de la maison. Dès lors, toutes les maisons doivent payer une redevance (foyer principal, secondaire, vacant et même les garages ou granges isolées).

D'autres ont choisi la redevance incitative et les habitants payent en fonction du nombre de fois ou les bacs sont sortis. Avec le tarif de base, ils ont droit à 8 ou 10 ramassages par an. S'ils sortent des bacs en plus, ils doivent payer en conséquence.

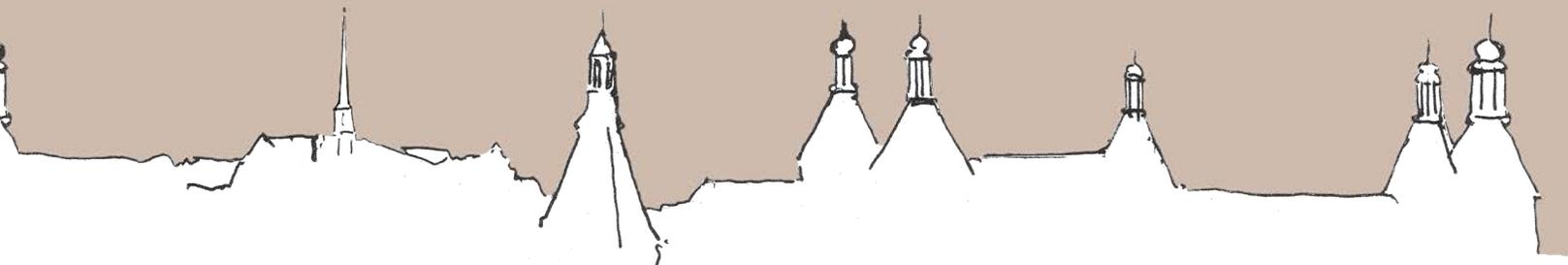
Si on compare à service égal (c'est-à-dire 52 ramassages de biodéchets, 26 ramassages d'ordures ménagères et 26 ramassages d'emballages, nous faisons partie des collectivités les moins chères de la région.

Et à l'avenir ?

Le centre d'enfouissement situé sur les communes de St Fargeau et Ronchères a reçu une autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral

Pour tout renseignement, appelez le :
N° Vert 0 800 584 762
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Le saviez-vous ?



jusqu'en 2029. Il reçoit nos ordures ménagères, les ultimes qui ne peuvent être recyclés soit près de 7 000 tonnes par an.

Les élus de la CCPF mènent actuellement une réflexion importante afin de trouver la meilleure solution pour ces déchets après la fermeture du centre.

Le choix se portera sur la solution qui respectera le plus la loi et la protection de l'environnement et qui aura l'impact financier le moins élevé.

Quelle que soit la solution choisie, il faut s'attendre à une augmentation importante des coûts et de la redevance.

En effet, il faudra ajouter des frais de transports pour acheminer les déchets vers une installation de traitement, sûrement une usine d'incinération.

Les biodéchets continueront quant à eux à être traité au centre de compostage. Les emballages seront eux aussi toujours réceptionnés avant d'être envoyés au centre de tri.

Redevance 2025

Grâce à une gestion rigoureuse de la collecte et du traitement, notamment en étant exigeant sur les quantités et la qualité du tri des déchets, **la CCPF n'augmentera pas la redevance pour la 5^{ème} année consécutive en 2025.**

C'est quoi la TGAP ?

La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est une taxe gouvernementale. Elle a été mise en place en 1999 et a pour objectif d'encourager les producteurs de déchets à réduire leur empreinte environnementale. La Communauté de communes est concernée par la TGAP. En 2024, pour une tonne de déchets enfouis la TGAP est de 59 €. La hausse des taux est prévue tous les ans, jusqu'en 2025.



La Communauté de communes a fait le choix d'un barème de facturation qui varie :

- **pour les particuliers** : selon le nombre de personnes vivant au foyer,
- **pour les professionnels** : selon la quantité et la nature des déchets présentées à la collecte.

Les tarifs 2025

Foyer 1 personne	195 €
Foyer 2 personnes	225 €
Foyer 3 personnes	262 €
Foyer 4 personnes et +	273 €

Le calendrier de collecte

Les collectes ont lieu les jours fériés à l'exception des collectes du 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.



Le calendrier de collecte 2025 sera disponible en décembre en mairie et sur le site de la Communauté de communes : <https://www.puisayeforterre.com/vivre/gestion-dechets/publications>.

Venez chercher
VOTRE BAC À ORDURES MÉNAGÈRES

Avis aux retardataires
Il n'est pas trop tard !

GRATUIT



D'ici peu, les sacs à ordures ménagères déposés à même le sol et non dans un bac ne seront plus collectés. Vous devez **IMPERATIVEMENT** être équipés d'un bac à ordures ménagères de la CCPF.

Pour obtenir votre bac ou pour tous renseignements, contactez la mairie ou le service déchets au : 0800 584 762 ou jerecycle@cc-puisayeforterre.fr

Synthèse des réunions du conseil municipal

SÉANCE DU 27 JUIN 2024

1. Convention de mise à disposition d'un terrain communal à l'association Mammouth Fest - La Guinguette en Scène

Le Maire propose de mettre à disposition de l'association Mammouth Fest un terrain situé au Haras - Les Landiers à Saint-Fargeau, pour la période du 01/08/2024 au 01/09/2024, afin d'organiser des festivités. Un partenariat sera formalisé par une convention de mise à disposition, d'un montant de 2500 €, qui détaillera les obligations réciproques de la commune et de l'association.

2-8. Marché Ecole des filles - Avenants

Le Conseil Municipal approuve les avenants suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT HT	MONTANT TTC
Lot 06 - Revêtement des sols-faïences	FAGES	+ 27 000 €	+ 32 400 €
Lot 06 - Revêtement des sols-faïences	FAGES	+ 10 243 €	+ 12 291,60 €
Lot 03 - Menuiseries extérieures - Serrurerie	TURROU	- 5 700 €	- 6 840 €
Lot 04 - Menuiseries intérieures	ASSELINEAU	- 2 472,15 €	- 2 966,58 €
Lot 05 - Doublages-Cloisons-Plafonds	LOPES VIEIRA	+ 29 522,87 €	+ 35 427,44 €
Lot 05 - Doublages-Cloisons-Plafonds	LOPES VIEIRA	+ 1 200 €	+ 1 440 €
Lot 09 - Electricité	BEI	+ 5 217,61 €	+ 6 261,13 €
Lot 08 - Chauffage-ventilation-plomberie	UTB	+ 4 940,47 €	+ 5 928,56 €
TOTAUX		+ 70 951,80 €	+ 83 741,15 €

9. Musée de l'aventure du son-tarifs de la boutique

De nouveaux tarifs à la boutique du Musée de l'Aventure du Son entreront en vigueur à partir du 1er juin 2024.

10. Remboursement à des élus

Le remboursement des avances consenties par les élus pour divers achats doit être voté. Patricia BLONDET recevra 421,44 € pour des achats à Super U et Centrakor ; Clotilde DAGREGORIO sera remboursée de 89 € pour l'achat de ballons pour les Jeux Olympiques ; Clément CHEN recevra 100 € pour un repas lors de la visite de l'architecte de l'ADRC.

11. Musée de l'aventure du son - Extension et rénovation - Rectification de la délibération 2023-97 du 21/09/2023 - Emprunt à long terme

L'emprunt de 100 000 €, comme indiqué dans la délibération 2023-97 du 21/09/2023, sert à financer des travaux d'extension et de rénovation réalisés au Musée de l'Aventure du Son. Cependant, une erreur a été constatée dans cette délibération : l'emprunt a été imputé sur le budget principal de la commune, et non sur le budget annexe du musée. Il est donc nécessaire de rectifier cette délibération.

12. Avis sur la vente d'un logement DOMANYS

Domanys, bailleur social départemental, en date du 5 juin 2024, sollicite un avis sur la vente du logement social n°14 situé au 22 rue des Pâquerettes à Saint-Fargeau. Un avis favorable est émis.

Synthèse des réunions du conseil municipal



13 et 14. Budget 2024 – Décisions Modificatives n°1 pour le Camping La Calanque et la Commune de Saint-Fargeau

Le Conseil Municipal approuve les décisions modificatives n°1 pour le budget 2024 du Camping La Calanque et du budget principal de la Commune de Saint-Fargeau, telles que présentées. Les détails complets sont disponibles dans le procès-verbal sur le site de la mairie.

15. Proposition de convention de mise à disposition à titre gratuit d'un appartement auprès de l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre

Le Maire propose de mettre à disposition à titre gratuit un second local de 62,87 m² à l'Office de Tourisme de Puisaye-Forterre, en complément du premier local déjà mis à disposition depuis 2019. Cette mesure s'inscrit dans une démarche visant à s'aligner sur la pratique des autres communes de la communauté de communes. Le Conseil Municipal, après délibération à l'unanimité, approuve cette mise à disposition gratuite et autorise le Maire à signer la convention correspondante.

16. Subvention 2024 aux associations

NOM ASSOCIATION	DEMANDÉ	MONTANT ACCORDÉ	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/06/2024
A chacun son chemin	435,00 €	435,00 €	pour à l'unanimité
Accros de la culture	350,00 €	350,00 €	pour à l'unanimité
Adavirs	200,00 €	400,00 €	pour à l'unanimité
Ces7lieux	700,00 €	500,00 €	pour à l'unanimité
Entente Musicale	1 500,00 €	1 500,00 €	pour à l'unanimité
FNACA		300,00 €	pour à l'unanimité
Histoire et Patrimoine	600,00 €	800,00 €	pour à l'unanimité
Les Estivales	1 000,00 €	1 000,00 €	pour à l'unanimité
Les Jeux Variés	150,00 €	150,00 €	pour à l'unanimité
Minimoons			Ajourné
Restaurants du cœur	1 200,00 €	1 200,00 €	pour à l'unanimité
Scrabble	100,00 €	100,00 €	pour à l'unanimité
Vélo club Toucy	1 500,00 €	1 500,00 €	pour à l'unanimité
Vivre St Fargeau	1 500,00 €	1 500,00 €	pour à l'unanimité
Comité des fêtes	1 000,00 €		Ajourné
Toucy entraide	1 038,00 €		Ajourné
Office Municipal des Sports	5 500,00 €	5 500,00 €	1 contre (Richard ORIEUX)

17. Création d'un emploi non permanent d'accroissement saisonnier d'activité à temps non-complet d'un adjoint technique territorial pour le camping municipal La Calanque

Un emploi non permanent d'adjoint technique territorial est créé au camping municipal La Calanque pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, à raison de 9 heures par semaine, du 1er juillet au 31 août 2024. La rémunération sera fixée selon la grille indiciaire du grade d'adjoint technique territorial, dans la limite de l'échelle C1.

Synthèse des réunions du conseil municipal



18, 19 et 22. Rénovation des blocs sanitaires 2 et 3 du camping La Calanque – Avenants aux lots 02, 03 et 06

Trois avenants ont été présentés pour le marché de rénovation des blocs sanitaires 2 et 3 du camping La Calanque : l'avenant n°1 au lot 03 (Faux-Plafonds) avec une moins-value de 2 542,50 € HT, l'avenant n°1 au lot 06 (Carrelage) pour une plus-value de 2 970,13 € HT et l'avenant n°1 au lot 02 (Cloisons Sanitaires) représentant une plus-value de 5 055,16 € HT.

20 et 21. Création d'emplois pour renforcer les effectifs de la mairie et assurer la surveillance estivale du Lac du Bourdon

Un emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif principal de 2ème classe est créé pour renforcer les effectifs de la mairie à partir du 1er septembre 2024, tandis qu'un emploi non-permanent à temps complet d'opérateur territorial est également créé pour assurer la surveillance de la baignade au Lac du Bourdon pendant l'été 2024.

23. Budget 2024 – Eau – Décision modificative n°1

La décision modificative n°1 pour le budget 2024 de l'eau a été adoptée à l'unanimité, afin de réajuster les dépenses d'investissement pour les travaux au Moulin Fleury. Les ajustements sont les suivants : -2 500 € sur «Autres», -8 000 € sur «Constructions», et +10 500 € sur «Constructions».

24. Modification des moyens de paiement de la Régie Cantine

Conformément à la réglementation, la commune a décidé d'accepter le paiement par PAYFIP pour la régie de recettes de la cantine. Le maire a été autorisé à modifier la régie de recettes par arrêté pour mettre en place ce nouveau mode de paiement. La décision a été prise à l'unanimité.

25. Passage de la flamme : Convention de dispositif prévisionnel de secours

Pour l'événement du passage de la flamme le 11 juillet 2024, la commune a signé une convention avec l'association des sauveteurs-secouristes de Monéteau et l'Auxerrois pour un dispositif de secours, pour un montant total de 822,50 €, non soumis à TVA. Cette somme sera imputée sur le budget de la commune. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

26. Passage de la flamme : Convention de partenariat pour sécurisation de l'événement

La commune a signé une convention avec la société PAROT SANTINI pour la sécurisation du passage de la flamme. Le parking Pôle Technique sera mis à disposition pour stocker des véhicules, avec un coût de 60 € par véhicule déplacé. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

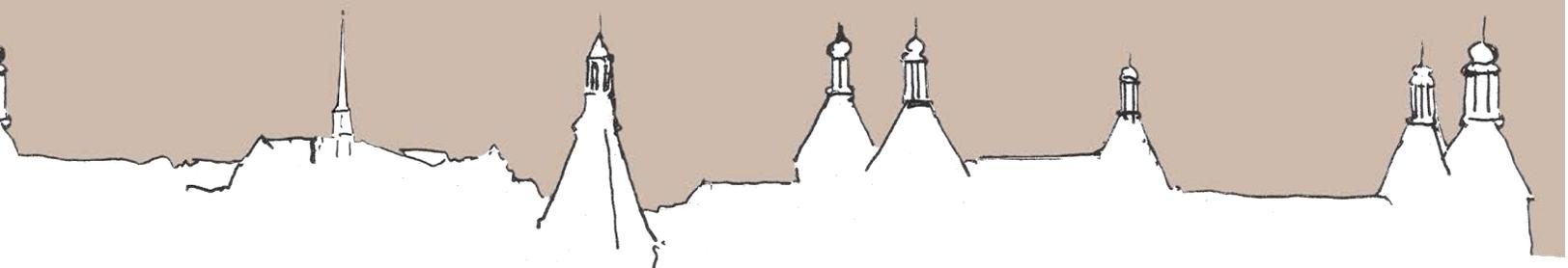
27. Réalisation aménagement des arrêts de bus PMR

Le conseil municipal a approuvé le projet de mise en accessibilité des arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite, financé à 80 % par le Conseil Régional. Le maire a été autorisé à lancer la phase étude du projet. La décision a été prise à l'unanimité.

28. Aménagement du Centre-Bourg – Lancement de la phase opérationnelle

Le projet d'aménagement du Centre-Bourg de Saint-Fargeau a franchi une étape avec la finalisation du plan guide. Le conseil a approuvé le lancement de la phase opérationnelle, avec un levé topographique des rues et espaces publics. Le maire a été autorisé à lancer la consultation des géomètres. La délibération a été adoptée à l'unanimité.

Synthèse des réunions du conseil municipal



SÉANCE DU 29 AOÛT 2024

1. Nomination du coordonnateur communal et de son adjoint dans le cadre du recensement de la population 2025

Le conseil municipal désigne MARTINE NICOLAS comme coordonnatrice de l'enquête de recensement 2025 et PATRICIA BLONDET, conseillère municipale, comme suppléante.

2. Budget camping : remboursement à un particulier

Un particulier, confronté à un problème de chauffe-eau durant son séjour, se voit accorder un remboursement de 50 €, approuvé par 12 voix pour et une abstention (Hervé SISTRAC).

3-5. Attribution de subventions aux associations locales

Les subventions suivantes sont attribuées aux associations : 500 € aux Archers de Saint-Fargeau, 1 000 € aux Minimoons et 1 000 € à Saint-Fargeau Sport Football.

6. Acceptation du legs de Madame Jacqueline GOUJAT

La commune accepte le legs testamentaire de JACQUELINE GOUJAT, assorti d'une charge d'entretien de sa sépulture (fleurissement deux fois par an pendant 10 ans).

7 et 9. Projet de chaufferie bois – consultation des entreprises et demandes de subventions

Le projet de chaufferie bois automatique, d'un montant estimé à 1 759 000 € HT, vise à alimenter plusieurs bâtiments communaux du centre-bourg de Saint-Fargeau, tels que la CCPF, la mairie, le musée du son, l'EHPAD et d'autres équipements publics. Ce projet inclut la construction de la chaufferie, du réseau de chaleur et des sous-stations. Le conseil municipal a autorisé le dépôt de deux demandes de subventions, à savoir 300 000 € auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté et 783 500 € dans le cadre du FEDER. Il a également approuvé le lancement de la consultation des entreprises pour la fourniture de chaleur.

8. Rectification de la délibération 2024-75 du 27 juin 2024

Des ajustements budgétaires concernant le budget principal 2024 sont adoptés, incluant :

- Rectification de montants au chapitre fonctionnement.
- Règlement d'intérêts moratoires pour retard de paiement à EIFFAGE.

10. Avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre pour la chaufferie bois

L'avenant fixe le montant total des travaux à 1 759 000 € HT et ajuste la répartition des missions du maître d'œuvre. L'avenant est approuvé.

11. Création d'un emploi d'adjoint technique territorial à temps partiel

Un poste d'adjoint technique territorial (20,70/35 heures) est créé pour les besoins du pôle scolaire, avec effet au 1er octobre 2024.

12. Budget du Camping La Calanque : décision modificative n°2

Des ajustements budgétaires sont validés, permettant notamment de couvrir des dépenses d'exploitation et d'investissement pour 2024.

13. Emprunt pour travaux de réhabilitation des sanitaires du Camping La Calanque

Un emprunt de 45 000 € est autorisé auprès du Crédit Agricole, avec une durée de 7 ans, un taux fixe de 3,61 %, un remboursement par amortissement progressif et des frais de dossier de 150 €.

Synthèse des réunions du conseil municipal

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 2024

1-3. Créations de poste

Un emploi non permanent d'agent d'exploitation est créé au camping municipal «La Calanque» pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, à raison de 8/35 heures hebdomadaires et pour une durée d'un mois. Un emploi permanent à temps non complet est également instauré pour un agent de cantine, de surveillance et de ménage, avec une charge horaire de 20,73 heures par semaine, à compter du 1er décembre 2024. Enfin, un poste de secrétaire de mairie à temps complet est créé pour renforcer les effectifs, avec une prise de fonction prévue le 1er janvier 2025.

4. Convention de mise à disposition avec Sport Tremplin Puisaye Forterre pour les activités Multisports

Un éducateur sportif interviendra durant l'année scolaire 2024-2025 pour des cours de multisports. La convention fixe un tarif horaire de 22 € plus 0,40 €/km pour les déplacements.

5-6. Budgets 2024 : décision modificative n°1 (Assainissement) et décision modificative n°3 (Budget Principal)

Ces points, relatifs à des ajustements budgétaires techniques et administratifs, invitent les personnes intéressées à consulter le PV sur le site de la mairie : saint-fargeau-septfonds.com.

7-8. Rapports sur le prix et la qualité du service public (Assainissement et Eau Potable, 2023)

Le conseil adopte ces rapports conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Les indicateurs de performance seront publiés sur le site du SISPEA (services.eaufrance.fr).

10. Plan de coupe de la forêt communale – exercice 2025

Le plan de gestion prévoit une coupe de futaie irrégulière sur les parcelles 9 et 12. Les grumes seront mises en vente.

11. S.D.E.Y. – Convention financière : sécurisation au lieudit « La Trancherie »

La convention pour des travaux de modernisation de sécurisation a été approuvée. La commune s'engage à verser une avance de 50 % pour les projets supérieurs à 15 000 €.

12. Subvention municipale au Club de Pétanque

Une subvention de 450 € est accordée au club pour l'année 2024/2025.

13. Travaux de voirie – Programme 2024

Le devis de 77 952,23 € HT établi par COLAS pour les travaux de voirie a été approuvé.

13-14. Musée de l'Aventure du Son : Tarifs 2024 et 2025

Les tarifs des visites guidées et des activités du musée ont été révisés. Pour plus de détails, se référer au PV consultable sur le site internet de la mairie.

15. Fixation du loyer d'un appartement communal de Septfonds

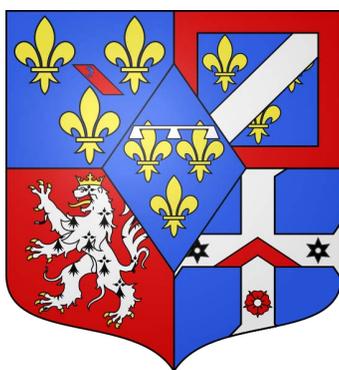
Le conseil municipal fixe le loyer mensuel de l'appartement communal situé à SEPTFONDS à 400 €.

Synthèse des réunions du conseil municipal

16-20. Avenants aux marchés de travaux : toiture et vestiaires de la salle des sports

Les élus approuvent les avenants suivants concernant les travaux de rénovation de la toiture et des vestiaires de la salle des sports :

LOT	ENTREPRISE	NATURE DES TRAVAUX	MONTANT DE L'AVENANT HT
Toiture	GEBAT	Renforcement de la charpente	+ 12 340,00 €
Électricité	2B2E	Mise aux normes électriques	+ 8 560,00 €
Peinture	DELAGNEAU	Peinture des vestiaires	- 1 200,00 €
Menuiserie extérieure	HAMELIN	Remplacement des menuiseries	+ 5 430,00 €
Plâtrerie	LOPES VIEIRA	Réfection des cloisons intérieures	+ 2 760,00 €



Le carnet

NAISSANCES

Du 15 juin 2024 au 15 novembre 2024

BAUDEL Jade Manon,
née le 28 janvier 2024

**FABRE PELEMAN Alita Renée
Claudine,**
née le 24 juillet 2024

GUEULLET Ava, Alice Marie,
née le 24 août 2024

**JAVELLE BRAULT Valentin
Juliann Apolline,**
né le 25 juillet 2024

LAIGLE TAMBORINI Tyno,
né le 8 juillet 2024

**NAAMANE Jonah
Amza-Tewfik,** né le 27 janvier
2024

ROUAN Maylone,
né le 2 avril 2024

VARET Ambre,
née le 11 septembre 2024

MARIAGES

Du 15 juin 2024 au 15 novembre 2024

**LANDON Maxime et MAGINEL
Lindsay,** le 22 juin 2024 à
Septfonds

**DELAHAYE Fabrice et COHIN
Laetitia,** le 24 août 2024

**DENIS Quentin et
CHARPENTIER Pauline,** le 7
septembre 2024

**ROUSSEAU Clément et DURIF
Charlotte,** le 21 septembre 2024

**CHABIN Antoine et POARD
Laurie,** le 16 novembre 2024

DÉCÈS

Du 15 juin 2024 au 15 novembre 2024

ROGUET née CAMBIEN Monique Armande, décédée le 25 juin 2024 (83 ans)

GELMI née PENHOËT Marie-Françoise, décédée le 2 juillet 2024 (85 ans)

PEZIN Patrick Pierre, décédé le 9 juillet 2024 (67 ans)

MOLINA Jérôme, décédé le 2 août 2024 (60 ans)

PAUTRE née RAGU Madeleine, décédée le 2 août 2024 (92 ans)

CARROUÉ née PROVOT Solange, décédée le 5 août 2024 (103 ans)

MOINET Dominique Christian, décédé le 5 août 2024 (68 ans)

DEBRIGODE Pierre Jean-Marie, décédé le 13 août 2024 (75 ans)

DUGUÉ née LELIÉVRE Georgette Hélène Jeanne, décédée le 11 août 2024

THIBAUT Thierry Jean, décédé le 13 août 2024 (61 ans)

LE LOUARN Robert Mathurin, décédé le 21 août 2024 (87 ans)

EL KOMMOS Michel, décédé le 25 août 2024 (67 ans)

JACQUEMIN Guy Léopold, décédé le 26 août 2024 (88 ans)

MOISSET née EHRHART Eliane Marie Etienne, décédée le 27 août 2024 (97 ans)

LEGRAND née BALLUT Reine Mauricette, décédée le 12 septembre 2024 (76 ans)

LEPLAE Charles Valère Adrien, décédé le 12 septembre 2024 (89 ans)

QUADRADO née DONNEZ Juliette Suzanne, décédée le 18 septembre 2024 (90 ans)

MOREL Fernand Paul, décédé le 27 septembre 2024 (88 ans)

CAVERO TAPIA Valeriano, décédé le 18 octobre 2024 (93 ans)

WOZNIAK Georges Bronislaw, décédé le 18 octobre 2024 (83 ans)

FAËVATER née DUPRÉ Marie-Rose Lucienne, décédée le 24 octobre 2024 (94 ans)

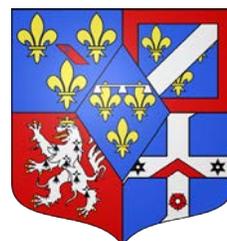
MATHIEU Guy Gilbert, décédé le 26 octobre 2024 (82 ans)

LUCAS née EDMOND Pascale Arlett, décédée le 8 novembre 2024 (64 ans)

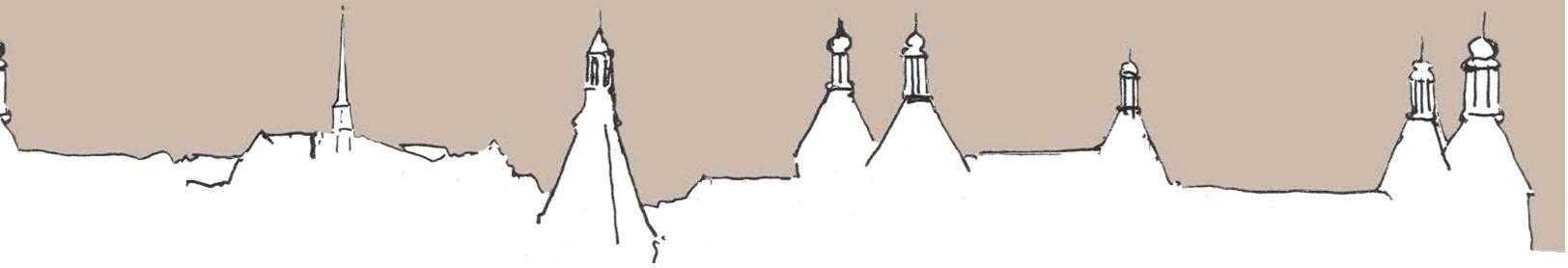
PARRAINAGES CIVILS

Du 15 juin 2024 au 15 novembre 2024

MATEOS PETIT Eden Fabien Sacha,
le 7 septembre 2024



Venir à Saint-Fargeau



MOBIGO - 03 80 11 29 29

- ✓ Être présent **10 min** à l'avance
- ✓ Paiement **directement** dans le car

- ① Ticket unitaire : 1,50 €
- ① Carnet de 10 tickets : 15 €
- ① Abonnement mensuel : 40 €

AUXERRE  SAINT-FARGEAU

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI, MARDI ET JEUDI (hors jours fériés)

Départ :

- ▶ Auxerre Lycée Fourier : 17h40
- ▶ Auxerre Gare Routière : 17h53

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 18h43

MERCREDI (hors jours fériés)

Départ :

- ▶ Auxerre Lycée Fourier : 12h20
- ▶ Auxerre Gare Routière : 12h23

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 13h23

VENDREDI (hors jours fériés)

Départ :

- ▶ Auxerre Lycée Fourier : 17h40
- ▶ Auxerre Gare Routière : 17h53

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 18h43

DU 1er SEPTEMBRE AU 30 JUIN

(circule jours fériés et veilles de jours de fériés de vacances)

Départ :

- ▶ Auxerre Gare SNCF : 17h30

Arrivée à Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 18h35

SAINT-FARGEAU  AUXERRE

PÉRIODE SCOLAIRE

LUNDI (hors jours fériés et circule jours de rentrée scolaire)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 6h35

Arrivée :

- ▶ Auxerre Archebuse : 7h25
- ▶ Auxerre Gare Routière : 7h30
- ▶ Auxerre Lycée Fourier : 7h44

MARDI À VENDREDI (hors jours fériés)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 6h35

Arrivée :

- ▶ Auxerre Archebuse : 7h25
- ▶ Auxerre Gare Routière : 7h30
- ▶ Auxerre Lycée Fourier : 7h44

DU 1er SEPTEMBRE AU 30 JUIN

LUNDI À VENDREDI (circule jours fériés)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 7h25

Arrivée :

- ▶ Auxerre Gare SNCF : 8h20
- ▶ Auxerre Archebuse : 8h30

SAMEDI (circule jours fériés)

Départ de Saint-Fargeau Promenade du Grillon à 12h40

Arrivée :

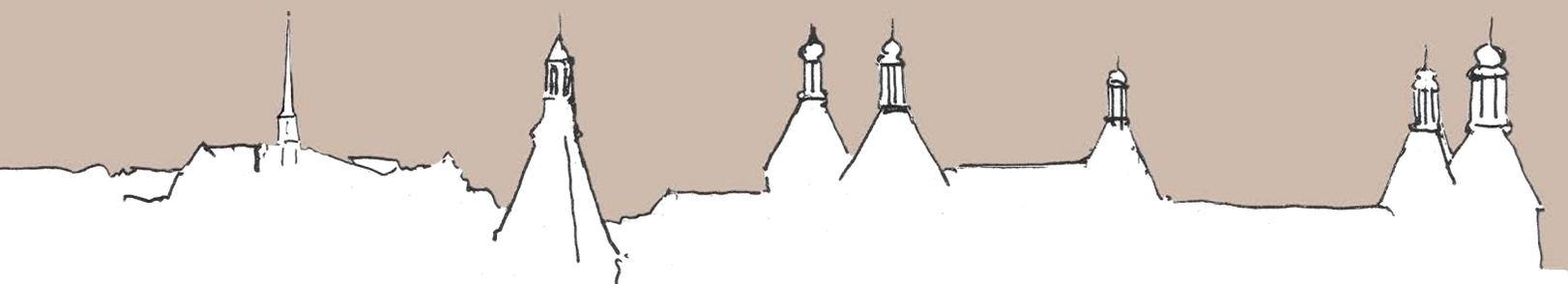
- ▶ Auxerre Archebuse : 13h25
- ▶ Auxerre Gare SNCF : 13h35

Une nouvelle solution de transport solidaire dans la communauté de communes de Puisaye-Forterre !

Vous avez besoin d'aide pour vous rendre quelque part ? Les bénévoles de la croix rouge peuvent vous aider.

Appelez au 07 84 38 35 47, les lundis et jeudis matin, au moins 8 jours à l'avance.

Renseignements : mobilite.auxerre@croix-rouge.fr



CONTACTS ET INFORMATIONS

MAIRIE DE SAINT-FARGEAU

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Mercredi de 8h30 à 12h.

Adresse postale

9, Avenue du Général Leclerc
89170 Saint-Fargeau

Téléphone et mail

03.86.74.01.41
mairie@saint-fargeau.fr

MAIRIE DE SEPTFONDS

Horaires d'ouverture

Secrétariat ouvert le mardi de 16h à 18h
Permanence du Maire-délégué le samedi de 10h à 11h.

Adresse postale

1, Place de la Mairie
89170 Septfonds

Téléphone et mail

03.86.74.03.65
mairie.septfonds@orange.fr

Vous pouvez rencontrer vos élus sur rendez-vous en mairie de Saint-Fargeau (possibilité de répondre aux questions architecturales avec Hervé Sustrac) : **semaines impaires, le mercredi de 14h à 16h / semaines paires, le samedi de 9h à 11h.**

HORAIRES DÉCHETTERIE ET GENDARMERIE

PÉRIODE HIVERNALE (du 1er novembre au 31 mars)

- ▶ Mardi 14h - 17h / Vendredi 9h - 12h / Samedi 14h - 17h

PÉRIODE ESTIVALE (du 1er avril au 31 octobre)

- ▶ Mardi 14h - 17h / Vendredi 9h - 12h / Samedi 14h - 17h

LA GENDARMERIE

- ▶ Vendredi 8h - 12h
- ▶ Tél. : 03.86.74.00.17

HORAIRES AGENCE POSTALE

MAIRIE DE SAINT-FARGEAU

- ▶ Lundi et jeudi de 9h à 12h / 14h à 17h
- ▶ Mardi et vendredi de 9h à 12h

PRESSE LIBRAIRIE LILI

- ▶ Lundi de 9h à 12h30
- ▶ Mardi de 9h à 12h30 / 15h à 18h30
- ▶ Mercredi de 9h à 12h30 / 15h à 18h30
- ▶ Jeudi de 9h à 12h30
- ▶ Vendredi de 9h à 12h30 / 15h à 18h30
- ▶ Samedi de 9h à 12h30 / 15h à 18h30
- ▶ Dimanche de 9h à 12h

CONTRIBUTIONS

Direction éditoriale : Dominique Charpentier - Maire de Saint-Fargeau

Mise en page : Valentine Rolaz - Open Mind freelance

Illustrations : Hervé Sustrac

Imprimeur : Solidarprint - 10, rue de l'Épalu 89220 Bléneau

Pour la protection de l'environnement, ce bulletin est intégralement imprimé sur papier recyclé.

Suivez votre commune...



Communes de
Saint-Fargeau
et Septfonds

